

DISCOURS PRONONCE PAR MARCEL RIGOUT
INAUGURATION DU CENTRE J.P. TIMBAUD

7 Mars 1984

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis.

Il m'est agréable d'être à nouveau parmi vous à l'occasion de l'inauguration du Centre Jean-Pierre Timbaud.

Voici plus de 45 ans que l'Union Fraternelle des Métallos développe ses activités sociales au bénéfice des travailleurs.

A la Libération, vous avez créé le Centre Suzanne Masson afin de participer à cette grande mission nationale qu'est la réadaptation des travailleurs handicapés. Le choix du nom de votre association illustre bien cette volonté.

Suzanne Masson, dessinatrice chez Rateau, s'attelle dès 1936 à cette noble tâche de la formation professionnelle : elle organise des cours du soir et participe à la formation d'ouvriers qualifiés.

Engagée dans le combat de la Résistance, elle sera arrêtée, puis décapitée en 1943.

Ainsi sur les traces de cette pionnière de la formation et de cette héroïne de la Résistance, vous avez poursuivi vos efforts pour vous doter de structures toujours mieux adaptées aux besoins des handicapés.

.../...

Vous venez de franchir une nouvelle étape avec ce Centre J.P. Timbaud. Le souvenir de ce héros de la Résistance me ramène dans mon Limousin : en effet J.P. Timbaud a passé toute son adolescence dans la région de St Yriex, dont je suis le Député.

Avec l'ouverture de ce centre de rééducation, les capacités d'accueil en région parisienne vont augmenter de 35 %.

Il s'agit là d'un effort considérable accompli par votre Association et qui répond à un réel besoin puisque chacun ici sait combien les places manquent dans les centres de ce type, malgré les efforts engagés pour combler les carences des Gouvernements précédents.

Je veux souligner pour féliciter les responsables, la qualité des formations que vous dispensez.

Vous avez eu mille fois raison de favoriser les métiers de l'électronique et du câblage à Suzanne Masson, de la bureautique et de la robotique, ici à Jean-Pierre Timbaud.

Vous le savez, dans le cadre des orientations du IXème Plan, mon Ministère a engagé une action de rattrapage dans la filière électronique qui se déroulera de 1982 à 1985.

J'ai noté également avec satisfaction que les méthodes pédagogiques que vous utilisiez, permettent d'élever la qualification des stagiaires de niveau CM2 à celui d'ouvriers qualifiés ou de techniciens.

.../...

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que grâce au suivi de chaque cas, vous parvenez à trouver un emploi à 95 % des stagiaires. Voici un bel exemple de formation de qualité qui débouche sur un métier et sur l'emploi.

Compte tenu de ces résultats, il était normal que le Ministère des Affaires Sociales et celui de la Formation Professionnelle répondent positivement aux démarches que vous avez engagées en 1977 pour obtenir les financements nécessaires à l'ouverture de ce centre.

Vous le savez, nous sommes prêts à soutenir vos efforts pour réaliser ici même un centre intégré expérimental qui associe la formation des travailleurs valides et handicapés.

C'est certainement un moyen de sortir les handicapés du ghetto dans lequel ils ont trop souvent été rejetés.

Je veux également profiter de cette occasion pour vous faire part des orientations principales de mon Ministère dans le cadre de l'action du Gouvernement en direction des handicapés.

. Il s'agit en premier lieu de donner des formations adaptées à l'avenir et aux mutations technologiques en cours. Dans le cadre du IXème Plan, nous avons retenu cinq programmes prioritaires, qui concernent les secteurs de l'électronique, la filière agro-alimentaire, le bâtiment et les Travaux Publics, la productique et le commerce extérieur.

.../...

. Nous souhaitons également que les travailleurs handicapés déjà insérés dans le monde du travail puissent accéder à la formation et se perfectionner en fonction de leur possibilité.

. Pour les handicapés qui sont dans les Centres d'Aide pour le Travail et dans les Ateliers protégés, nous voulons étudier les possibilités de formation complémentaire leur permettant de travailler en milieu ordinaire. Cela aurait, en outre l'avantage de libérer des places dans ces centres et ateliers qui font défaut pour répondre aux besoins.

. Enfin, il semble souhaitable d'envisager le développement de la préorientation au moment de la rééducation fonctionnelle en milieu hospitalier, ceci afin de faciliter un plus juste choix de rééducation, et ensuite de formation.

Ces orientations et ces actions sont évidemment complémentaires de celles menées par mes collègues dans le domaine des transports, de l'accessibilité des lieux publics et privés, de l'adaptation au poste de travail.

* *

*

Vous le voyez, notre objectif est de donner aux handicapés les moyens de jouer pleinement leur rôle dans la Société.

Un de ces moyens est à coup sûr d'assurer une formation qui tienne compte de la nature du handicap, des acquis antérieurs, et des possibilités de chacun.

.../...

C'est à cela que mon Ministère travaille depuis Juin 1981.

Mais au delà des actions catégorielles, il faut ajouter les actions de portée générale qui offrent également des perspectives nouvelles aux travailleurs handicapés.

Il en est ainsi du dispositif de formation des jeunes sortis de l'école sans qualification, qui d'ores et déjà remporte un important succès.

Depuis sa mise en place en Mars 1982, 167.000 jeunes ont été accueillis dans 1.300 points d'accueil. 92.000 ont bénéficié de stages et 28.000 ont pris le chemin de l'entreprise ou bien ont réintégré le système scolaire.

Oui ma satisfaction est grande de voir de nombreux jeunes reprendre ainsi espoir grâce à cette seconde chance que nous leur avons offerte et qu'ils ont sù saisir.

* *
*

Mais pour terminer, je veux surtout insister sur les nouvelles possibilités ouvertes par la loi concernant la Formation Professionnelle Continue que le Parlement vient de voter sans opposition

Dans le contexte actuel des mutations industrielles, la formation professionnelle peut et doit jouer un rôle essentiel.

.../...

Car une Société qui jette les hommes à la casse en même temps que les machines est condamnée et condamnable.

Aussi, il convient que les mesures de formation soient mises en oeuvre avant l'introduction des moyens techniques et qu'elles soient articulées avec la création d'emplois nouveaux.

Je l'ai souvent dit, cette loi est à mes yeux un outil pour réussir le pari de la qualification des travailleurs engagé par le Gouvernement en 1981.

Tout d'abord, elle rénove l'exercice du droit au congé individuel de formation. La principale novation est l'extension de ce droit aux travailleurs des entreprises de moins de 10 salariés.

Chacun perçoit le champ qui s'ouvre notamment pour les nombreux handicapés qui travaillent dans de telles entreprises.

Il est également instauré une obligation de négocier les objectifs et les moyens de la formation professionnelle au niveau de la branche et à défaut d'accord de branche, dans l'entreprise elle-même.

La loi prévoit aussi une possibilité nouvelle de coopération intitulée : engagements de développement de la formation. Ceux-ci permettront de conjuguer les efforts de l'Etat, de la Région et des Entreprises, de coordonner les fonds publics et privés sur des objectifs de formation clairement définis.

.../...

Grâce à ce nouveau dispositif, j'entends promouvoir davantage la formation des ouvriers qualifiés et des ouvriers spécialisés, qui jusqu'à présent ont été trop délaissés.

S'appuyant sur ces nouveaux acquis, les centres de rééducation peuvent étudier la mise en place de formations nouvelles afin de perfectionner, voire de reconvertir des handicapés déjà insérés dans le monde du travail.

Voici donc résumé nos principales actions en matière de formation professionnelle.

Les orientations et les résultats que vous avez obtenus dans vos centres s'inscrivent bien dans cet effort prioritaire.

Je suis persuadé qu'avec les moyens nouveaux qui sont maintenant les vôtres, vous saurez développer et enrichir cette si noble tâche que vous vous êtes fixée.

*
* *
*
*